



LE DIRECTEUR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR INFORMATION / EXPLOITATION / DIFFUSION

Avec une séroprévalence de 4,7% (pays le plus touché de la sous-région ouest africaine), la Côte d'Ivoire, pour la riposte nationale, est tributaire des financements extérieurs qui ont commencé à s'estomper et à se raréfier depuis 2002. Pour pallier ces retraits et insuffisances des bailleurs de fonds, plusieurs mesures ont été prises dont la création du Fonds National de Lutte contre le Sida (FNLS) en 2004, Etablissement Public National sous tutelle du Ministère de la Lutte contre le Sida.

Aussi, le FNLS, dont l'une de ses missions est la mobilisation des ressources en vue de la riposte à l'avancée du VIH/Sida, a-t-il initié le projet **Campagne Petite Monnaie**, dont le lancement officiel a eu lieu le 25 juin 2008 par le Président de la République au Palais Présidentiel.

Pour promouvoir la Campagne Petite Monnaie et recueillir la contribution du Ministère de la Lutte contre le Sida, le comité sectoriel dudit département ministériel, en collaboration avec le FNLS, organise la cérémonie officielle d'engagement de son personnel le mercredi 22 octobre 2008 à 10H dans les locaux du Cabinet, sis aux deux Plateaux.

Cet acte qui sera sanctionné par la signature d'une convention de partenariat entre le Fonds National de Lutte contre le Sida et le Comité Sectoriel du Ministère de la Lutte contre le Sida, donne ainsi l'exemple de ce que devront faire les autres Comités Sectoriels et décentralisés.